



SECTION 1 : IDENTIFICATION	
1.1 Identification du produit	
Nom de produit :	TRIZCHLOR Solution de rinçage
Synonymes :	Aucun
Désignation exacte pour l'expédition :	Sans objet
Autres méthodes d'identification :	Aucun
1.2 Usages pertinents recommandés et usages déconseillés pour la substance ou le mélange	
Usage recommandé :	Antiseptique, antibiofilm pour chiens et chats
Usages déconseillés :	Non destiné à un usage chez l'humain.
1.3 Renseignements sur la société fabricant la substance ou le mélange Nom de l'entreprise :	
Nom de l'entreprise (É.-U.) :	Dechra Veterinary Products LLC
Adresse :	7015 College Blvd, Suite 525 Overland Park KS 66211 É.-U.
Téléphone	+1 (866) 933 2472
Télécopieur :	Non disponible
Site Web :	www.dechra.com
Courriel :	Non disponible
Nom du distributeur (Canada) :	Dechra Veterinary Products
Adresse :	1 Holiday Ave, tour Est, Suite 345 Pointe-Claire, QC H9R 5N3 Canada
Téléphone	+1 (855) 332 9334
Site Web :	www.dechra.ca
Courriel :	Non disponible
1.4 Numéros de téléphone d'urgence	
Dechra (É.-U.) :	+1 (866) 933 2472
Dechra (CA) :	+1 (855) 332 9334

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES MATIÈRES DANGEREUSES	
2.1 Classification de la substance ou du mélange	
Système NFPA 704	
	
2.2 Éléments d'étiquetage	
Pictogramme de dangers :	Sans objet
Mention d'avertissement :	Sans objet
Mention du danger	
Sans objet	
Conseils de prudence - prévention	
	Sans objet
Conseils de prudence – réponse	
	Sans objet
Conseils de prudence – entreposage :	
	Sans objet
Conseils de prudence - élimination :	
	P501 - Éliminer le contenant et le contenu conformément à la réglementation locale.
2.3 Autres renseignements relatifs au danger	
Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) au moment d'imprimer la FDS.	

SECTION 3 : INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Substances

Voir la section suivante pour la composition des mélanges.

3.2 Mélanges

1.No de CAS 2.Numéro EC 3.Numéro Index 4.Numéro REACH	% en poids	Nom
18472-51-0	0-1	Gluconate de chlorhexidine à 0,15 %
Autres ingrédients	Sans objet	Ingrédients définis comme n'étant pas dangereux.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1 Description des mesures de premiers soins

Contact avec les yeux :	Une éclaboussure accidentelle dans les yeux doit être rincée avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin en présence d'irritation ou la douleur et lui montrer la notice ou l'étiquette.
Contact avec la peau :	Une éclaboussure accidentelle sur la peau doit être rincée avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin en présence d'irritation et lui montrer la notice ou l'étiquette.
Inhalation :	En raison de l'état physique du produit, de son emballage et de la voie d'administration, une inhalation est très peu probable. Si le produit provoque une irritation ou une difficulté à respirer, consulter un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette. Éloigner le patient de la zone contaminée. Placer le patient en position couchée, bien au chaud et dans le calme.
Ingestion :	En raison de l'état physique du produit, de son emballage et de la voie d'administration, une ingestion est très peu probable. Si le produit est avalé, consulter un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette. Retirer le matériel et donner de l'eau pour rincer la bouche. Ensuite, donner autant de liquide que la personne peut en boire lentement et sans causer d'inconfort.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et à retardement

Contact avec les yeux :	Le produit ne devrait pas causer d'irritation aux yeux.
Contact avec la peau :	Le produit ne devrait pas causer d'irritation à la peau.
Ingestion :	Peut causer de l'inconfort, des nausées et des vomissements, s'il est ingéré en grande quantité

Consulter la section 11 pour les renseignements détaillés.

4.3 Contact avec la peau : Peut causer de l'irritation à la peau. Ingestion :
 Traiter les symptômes.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

5.1 Agents extincteurs

Moyens d'extinction adéquats : Utiliser le médium d'extinction approprié pour les incendies à proximité.

Moyens d'extinction inadéquats : Il n'existe aucune restriction pour le type d'extincteur pouvant être utilisé

5.2 Dangers particuliers causés par la substance ou le mélange

Incompatibilité avec le feu : Aucune connue

5.3 Mesures protectrices particulières pour les pompiers :

Incendies : Utiliser de l'eau sous forme de gouttelettes fines pour contrôler l'incendie et refroidir la zone adjacente.
Ne pas approcher les contenants qui pourraient être chauds.
 Utiliser de l'eau en vaporisation pour refroidir les contenants exposés situés dans une zone protégée.
 S'il est sécuritaire, retirer les contenants de la voie des flammes.
 L'équipement doit être bien décontaminé après son usage.

Risques d'incendies et d'explosion : Des températures extrêmement élevées comme lors d'un incendie peuvent générer des émanations dangereuses.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection personnelle et procédures d'urgence

Pour l'information sur l'équipement de protection, consulter la section 8

6.2 Précautions environnementales

Consulter la section 12

6.3 Méthode et équipement pour le confinement et le nettoyage

En raison de l'état physique du produit et de son emballage, un déversement est peu probable.

Petit déversement : Les petits déversements doivent être nettoyés et placés dans un contenant fermé lors de l'élimination.

Déversement important : Les grands déversements doivent être endigués et circonscrits, puis absorbés au moyen d'une substance inerte et placés dans des barils pour l'élimination.

SECTION 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE	
7.1 Précautions pour une manutention sécuritaire	
Manutention sécuritaire :	Se laver les mains avec de l'eau après la manipulation. Respecter les recommandations d'entreposage et de manutention du fabricant.
Autres informations :	Entreposer à une température ambiante. Garder hors de la portée et de la vue des enfants.
7.2 Conditions pour un entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités	
Contenant adéquat :	Bouteille de 118 ml (4 oz) liq.
Incompatibilité à l'entreposage :	Aucune incompatibilité connue.
7.3 Usage à des fins particulières :	
Non disponible	

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE				
8.1 Paramètres de contrôle				
CONCENTRATION DÉRIVÉE SANS EFFET – DNEL (U.E.)				
Non disponible				
CONCENTRATION SANS EFFET PRÉVISIBLE – PNEC (EU)				
Non disponible				
LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL (LEMT)				
DONNÉES RELATIVES AUX INGRÉDIENTS				
Non disponible				
LIMITES D'URGENCES (U.E./É.-U.) :				
Ingrédients	Nom de la substance	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
TRIZCHLOR Solution de rinçage	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Ingrédients	IDLH originale		IDLH révisée	
TRIZCHLOR Solution de rinçage	Non disponible		Non disponible	

8.2 Contrôle de l'exposition	
Mesures d'ingénierie appropriées :	Les mesures d'ingénierie de bases sont : Mesures relatives au procédé qui demandent un changement dans l'accomplissement d'une tâche ou d'un procédé pour réduire un risque donné.
Protection personnelle :	
Protection des yeux et du visage :	Porter des lunettes de protection avec des écrans latéraux.
Protection de la peau :	Voir la protection des mains qui suit.
Protection des mains et des pieds :	Aucun équipement spécialisé requis pour manipuler de petites quantités. SINON : Porter des gants de protection.
Protection du corps :	Porter des vêtements adéquats.
Autres protections :	Aucun équipement spécialisé requis pour manipuler de petites quantités.
Risques thermiques :	Sans objet
Protection respiratoire :	Sans objet
8.3 Contrôle de l'exposition environnementale	
Consulter la section 12	

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET PROPRIÉTÉS CHIMIQUES

9.1 Informations sur caractéristiques physiques et propriétés chimiques de base

Apparence :	Liquide incolore et transparent
Contenant :	Flacons de 118 ml (4 oz) liq
État physique :	Liquide
Odeur :	Aucune odeur détectable
Point d'ébullition et de congélation (degré C) :	Sans objet
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition :	Non disponible
Point d'éclair :	Sans objet
Taux d'évaporation :	Sans objet
Inflammabilité :	Non disponible
Limites d'inflammabilité et d'explosion inf. et sup. :	Non disponible
Pression de la vapeur :	Sans objet
Densité :	Non disponible
Solubilité dans l'eau ou les solvants mg/L :	Immiscible dans l'eau
Température d'auto-allumage (degré C) :	Non disponible
Température de décomposition (degré C) :	Non disponible
Viscosité (degré C) :	Non disponible
Propriétés explosives :	Non disponible
Propriétés oxydantes :	Non disponible
Coefficient de répartition :	Non disponible
Goût :	Non disponible
Tension en surface :	Non disponible
Composante volatile :	Non disponible
Groupe gazeux :	Sans objet
pH :	7,8 – 8,2
COV g/L :	Sans objet

9.2 Autre information

Non disponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité :	Consulter la Section 7
10.2 Stabilité chimique :	Le produit est considéré comme étant stable. Il ne se produit aucune polymérisation dangereuse.
10.3 Réactions dangereuses possibles :	Ce produit n'est pas dangereux lorsqu'il est utilisé conformément aux directives. Il ne se produit aucune polymérisation dangereuse.
10.4 Conditions à éviter :	Protéger de la lumière.
10.5 Matériaux incompatibles :	Consulter la Section 7
10.6 Décomposition dangereuse du produit :	Consulter la Section 5

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE		
Inhalation :	Le produit ne devrait pas causer de l'irritation aux voies respiratoires.	
Ingestion :	Peut causer de l'inconfort, des nausées et des vomissements, s'il est ingéré en grande quantité	
Contact avec la peau :	Le produit ne devrait pas causer d'irritation à la peau.	
Contact avec les yeux :	Le produit ne devrait pas causer d'irritation aux yeux.	
Chronique :	Une exposition prolongée ne devrait pas causer d'effets chroniques.	
TRIZCHLOR Solution de rinçage	Toxicité	Irritation
	Non disponible	Non disponible
Gluconate de chlorhexidine	Toxicité	Irritation
	Oral DL ₅₀ (Rat) 2000 mg/kg [2]	Non disponible

*1 *Valeur fournie dans la FDS du fabricant. À moins d'indications autres, les données proviennent du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques.*

Irritation et corrosion de la peau :

Le produit ne devrait pas causer de l'irritation ou de corrosion à la peau. Des réactions rares, mais sérieuses ont été observées lors d'une exposition au gluconate de chlorhexidine.

Irritation et dommages graves aux yeux :

Le produit ne devrait pas causer de l'irritation ou de dommages aux yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Ne devrait pas causer de sensibilité respiratoire. N'est pas un agent sensibilisant.

Mutagénicité des cellules germinales :

Non disponible

Cancérogénicité :

Ne devrait pas être cancérigène.

Toxicité reproductive :

Ne devrait pas avoir d'effets reproducteurs

STOT – exposition unique :

Non disponible

STOT – exposition répétée :

Non disponible

Dangers par aspiration :

Non disponible

SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES					
12.1 Toxicité					
Ingrédients	Résultat final	Durée du test (h)	Espèces	Valeur	Source
TRIZCHLOR Solution de rinçage	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Gluconate de chlorhexidine	LC50	96	Poisson	0,070 mg/L	2
	EC50	48	Crustacées	0,011 mg/L	2
	EC50	72	Algues et autres plantes aquatiques	0,011 mg/L	2
	BCF	24	Algues et autres plantes aquatiques	0,05 mg/L	4
	CSEO	72	Algues et autres plantes aquatiques	0,007 mg/L	2
NE PAS jeter le produit dans les égouts et les voies d'eau.					
12.2 Persistance et dégradabilité					
Ingrédients	Persistance – eau/sol		Persistance – air		
Aucune donnée disponible					
12.3 Pouvoir de bioaccumulation					
Ingrédients	Pouvoir de bioaccumulation				
Aucune donnée disponible					
12.4 Mobilité dans le sol					
Ingrédients	Mobilité				
Aucune donnée disponible					
12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB.					
Non disponible					
12.6 Autres effets indésirables					
Non disponible					

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	
13.1 Méthode de traitement des déchets	
Élimination du produit et de son emballage :	Tout médicament vétérinaire non utiliser ou déchet dérivé d'un tel médicament vétérinaire doit être éliminé conformément aux exigences nationales.



	<p>Les lois relatives aux exigences d'élimination peuvent varier selon le pays, la province ou la région. Chaque utilisateur doit consulter les lois en vigueur dans leur région.</p> <p>Procéder au recyclage autant que possible et consulter le fabricant pour les options de recyclage. Consulter la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles pour l'élimination. Enfouir les résidus dans site d'enfouissement autorisé. Recycler les contenants si possible ou en disposer dans un site d'enfouissement autorisé.</p> <p>Il faut considérer la durée de conservation au moment de décider du mode d'élimination. Prendre note que le matériel peut se transformer en cours d'utilisation et le recyclage ou une réutilisation risque de ne pas être approprié. Dans le doute, contacter les autorités concernées.</p> <p>S'assurer que le matériel est éliminé conformément au Règlement sur les produits dangereux (Canada, 2015).</p>
Options de traitement des déchets :	Non disponible
Option d'élimination dans les égouts :	Non disponible

SECTION 14 : INFORMATION EN MATIÈRE DE TRANSPORT	
Exigence d'étiquetage : NON	
Hazchem :	NON

Transport terrestre (DOT) : NON RÉGLEMENTÉ COMME MATIÈRE DANGEREUSE EN TERMES DE TRANSPORT	
Transport aérien (OACI-IATA / DGR) : NON RÉGLEMENTÉ COMME MATIÈRE DANGEREUSE EN TERMES DE TRANSPORT	
Transport maritime (Code IMDG) : NON RÉGLEMENTÉ COMME MATIÈRE DANGEREUSE EN TERMES DE TRANSPORT	
Transport en vrac en vertu de l'annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IB	Sans objet

SECTION 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1 Règlementation relative à la sécurité, la santé et l'environnement applicable à la substance ou au mélange

LE GLUCONATE DE CHLOREXIDINE EST INSCRIT DANS CES LISTES RÉGLEMENTAIRES :

É.-U. : IATA / Code IMDG / DOT / USPS/ TSCA
 Canada: LIS / IATA / Code IMDG

RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE

SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986

Section 311/312 Classe de matières dangereuses

Risque immédiat (aigu) pour la santé	NON
Risque différé (chronique) pour la santé	NON
Risque d'incendie	NON
Risque lié à la pression	NON
Risque lié à la réactivité	NON

É.-U. – **Matières dangereuses et quantité à déclarer selon EPA CERCLA (40 CFR 302.4)**
 Aucun rapporté

RÉGLEMENTATION PROVINCIALE OU DE L'ÉTAT :

É.-U. CALIFORNIE - PROPOSITION 65 :
 Aucun rapporté

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	Oui
Canada - LIS	Oui
Canada - LES	No (gluconate de chlorhexidine)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	No (gluconate de chlorhexidine)
Corée - KECI	Oui
Nouvelle-Zélande - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	No (gluconate de chlorhexidine)
É.-U. - TSCA	Oui
Taiwan – TCSI	Oui



Mexique – INSQ	Oui
Vietnam – NCI	Oui
Russie – ARIPS	Oui
Légende :	<i>O = Tous les ingrédients de ce produit sont inscrits à l'inventaire N = N'est pas inscrit ou un ou plus de ses ingrédients ne sont pas inscrits à l'inventaire et ils ne sont exempts de la liste (consulter les ingrédients donnés entre parenthèses)</i>

SECTION 16 : AUTRE INFORMATION

La FDS est rédigée conformément aux lignes directrices de, REACH, GHS, SIMDUT et OSHA.

Définitions et abréviations

PC – TWA : Concentration permise - moyenne pondérée dans le temps

PC – STEL : Concentration permise – Limite d'exposition de courte durée

STEL : Limite d'exposition de courte durée

TEEL : Limite temporaire d'exposition en cas d'urgence

IDLH : Danger immédiat pour la vie ou la santé - Concentration

Les renseignements fournis dans la fiche de données de sécurité ont été amassés par Dechra Limited partir de plusieurs sources différentes et sont exactes au mieux de ses connaissances, informations et convictions à la date de leur publication. Toutefois, Dechra Limited ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne les informations figurant dans la présente fiche de données de sécurité, y compris, sans limitation, en ce qui concerne leur exactitude ou leur exhaustivité.

Les renseignements fournis ne constituent pas de spécifications relatives à la qualité et se veulent des lignes directrices pour la manutention, l'usage, le traitement, l'entreposage, le transport et l'élimination du produit susmentionné en toute sécurité. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adéquat pour un usage donné ou qu'il convient à la méthode d'utilisation et d'application proposée.

Droits d'auteur, 2020, Dechra Limited. Tous droits réservés.

La copie et/ou le téléchargement de ces informations dans le but d'utiliser correctement les produits Dechra Limited est autorisé à condition que : (1) les informations soient copiées intégralement et sans modification, sauf accord écrit préalable de Dechra Limited, et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ou distribués de quelque manière que ce soit dans le but de réaliser un bénéfice.